

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (1996)

Heft: 3-4

Buchbesprechung: Comptes rendus bibliographique

Autor: Fachard, Denis / Antonnikov, Eva

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Antonio STÄUBLE, *Le sirene eterne. Studi sull'eredità classica e biblica nella letteratura italiana*, Ravenna : Longo Editore, 1996.

Publié avec l'appui de la Société Académique Vaudoise, de la Fondation von Walsem et de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, ce recueil de onze articles, dont deux inédits, atteste l'un des nombreux centres d'intérêts d'Antonio Stäuble au cours des deux dernières décennies de son intense et prolifique activité de critique littéraire : l'utilisation et l'interprétation des sources bibliques et classiques dans la littérature italienne entre les XIII^e et XVI^e siècles.

Invité à clore le dixième congrès de l'AISLLI (Associazione Italiana di Studi di Lingua e Letteratura Italiana) à Belgrade en 1979, l'Auteur fixait alors, sur la base des nombreux travaux présentés, quelques paramètres en vue d'une réévaluation de ce que certains historiens anglo-saxons d'avant-guerre avaient appelé l'Anti-Renaissance ; le texte de cette communication, intitulé « *Antinomie rinascimentali. Riflessioni su un congresso* », réitère avec une étonnante actualité, bientôt vingt ans après, certains paradoxes (régularité contre irrégularité, rationalité contre irrationalité, liberté et tolérance post-humanistes contre inquiétude et austérité de la contre-réforme, héritage mythologique contre sensibilité chrétienne, utopie contre réalité, pragmatisme politique contre mythe arcadien, etc.) qui aujourd'hui encore divisent la critique contemporaine. Autant d'oxymores culturels et philosophiques auxquels s'ajoute, dans le contexte linguistique de la Péninsule, la rivalité entre latin et italien, entre langue littéraire, langue populaire, dialectes et autres variantes macaronique ou pédantesque, etc., réseau multilingue des plus complexes dans lequel Cecil Grayson entrevit le signe d'une crise spirituelle et culturelle de la société. En élevant cette crise à un niveau histo-

rique et philosophique, A. Stäuble y décèle l'expression d'autres antinomies (splendeur artistique et décadence politique, programmes utopiques des intellectuels et société souvent déchirée dans laquelle ils étaient confinés, soif de nouveau et attachement à la tradition), conflits qui ne sont autre que l'image du fossé qui sépare l'Antiquité de la Renaissance, mais qui par là-même rapprochent singulièrement cette même Renaissance de notre époque moderne.

Les multiples contradictions d'une condition humaine alors ti- raillée entre illusion et réalité, recherche de l'absolu et conscience du relatif, cœur et raison, ainsi que les principaux systèmes politiques qui la régissaient, se reflètent dans l'étude du concept de cité au XVI^e siècle à laquelle sont consacrés trois articles. Dans « *Città reali, città ideali e città utopiche nella letteratura rinascimentale* », l'Auteur trace une ligne évolutive entre la présence de la cité comme thème littéraire au cours du moyen âge et la représentation dans la littérature de la Renaissance de villes réelles ou imaginaires, dont certaines caractéristiques exaltées d'une manière souvent ingénue suggèrent déjà implicitement quelques composantes de la future cité des utopistes. A ce titre, l'Auteur précise que dans la *Laudatio Florentinae urbis* de Leonardo Bruni tant la structure du panégyrique que l'énumération des principaux mérites du lustre de Florence (beauté des monuments et douceur du climat, origines illustres la présentant comme l'héritière de Rome, bastion de la liberté et refuge d'exilés et de persécutés, prestige culturel, etc.), calquent fidèlement l'éloge d'Athènes fait par l'auteur grec Aelius Aristide deux siècles avant notre ère. Ainsi, en filigrane de l'évolution du concept de cité — glorification d'une métropole florissante (Florence), idéalisation de la ville future (dont le *De re aedificatoria* de Leon Battista Alberti, les esquisses de Léonard et la *Sforzinda* de Filarete ont échafaudé les bases), visualisation de la *polis* utopique à laquelle More, Doni ou encore Campanella assigneront une vision essentiellement morale et sociale aux dé- pens des traditionnelles propriétés urbanistes et esthétiques — se lisent, dans la recherche de A. Stäuble, la grandeur et le déclin d'une époque : symbole de l'humanisme civique et des libertés républicaines, printemps de la Renaissance, la Florence de Bruni reflète une conception optimiste de la coexistence sociale ; expres- sion de l'humanisme courtisan de la Seigneurie, été de la Rena- issance, la cité idéale représente en revanche une conception pragmatique de la vie ; la cité utopique enfin, image de déclin et d'impuissance politique (pour l'Italie du moins), trahit une vision

pessimiste de la nature humaine qui préfigure l'automne de la Renaissance. Dans « *Il doppio prologo della Betìa di Ruzante : Laudatio e/o antilaudatio* », A. Stäuble démontre que ces mêmes procédés et structures traditionnels du panégyrique de la ville se retrouvent tels quels dans le théâtre de Ruzante, et plus précisément dans le prologue de la *Betìa*, dont la rédaction écrite en vue d'une représentation à Venise laisse entrevoir l'éloge de Padoue métamorphosé en éloge de la Sérénissime. Une fois renforcée l'hypothèse de Giorgio Padoan, qui proposait d'interpréter par antiphrase un texte dans lequel le dramaturge, tout en respectant la structure externe du prologue, ne manquait pas de dénoncer les divergences majeures entre la naturelle Padoue et l'artificielle Venise, toujours est-il qu'il restait à identifier et à définir le public auquel le prologue était destiné, un public (fût-il réellement vénitien ou un cercle privé d'amis) certainement en mesure de saisir le message de l'auteur au travers de son ironie. Avec l'article intitulé « *Il panegirico di Urbino nel Cortegiano (I, 2)* », l'examen de la disposition et des topiques des *laudes urbium* se déplace vers la cité ombrienne où, élément nouveau, le palais ducal est devenu le centre irradiant du dithyrambe ; né d'un séjour « idéal » à la Cour des Montefeltro, le *Cortegiano* apparaît alors, dans l'optique de la métaphore des saisons évoquée précédemment, comme « *uno splendido frutto maturo, una delle ultime dorate giornate di autunno, ad inverno ormai imminente* » (p. 85).

L'étude qui ouvre le présent recueil, « *Paradiso xxv, 38 e i Salmi dei pellegrinaggi* », propose une nouvelle interprétation du vers « ... ond'io levai li occhi ai monti », dont les riches et suggestives connotations littéraires, historiques et théologiques (corrobérées par d'autres récurrences, au-delà de la *Divine Comédie*, dans le *Convivio* et dans la *Vita Nuova*), s'inscrivent dans la thématique théologique et spirituelle du pélerinage. Commentant la signification de l'appartenance du psaume 120, source communément reconnue du poète florentin, aux *Cantica graduum* ou *Psalmi graduales* (119-33), A. Stäuble collationne les différentes interprétations proposées par les commentateurs des psaumes connus ou non de Dante, et priviliege celles jetant une lumière nouvelle sur cette étape critique du voyage qui, après le triple examen sur les vertus théologales des chants XXIV à XXVI, conduit le poète à l'empyrée. Considérée dans la double optique d'un narrateur protagoniste, cette lecture originale du vers permet de reconstruire un vaste réseau d'analogies rappelant implicitement la triple dimension du poème : le périple allégorique de Dante

dans l'au-delà (le pèlerin, symbole de l'humanité en quête de salut, termine son voyage qui l'a conduit de la Jérusalem terrestre à la Jérusalem céleste), le drame du guelfe chassé de sa ville, et la création poétique.

La technique de l'imitation et l'application de la rhétorique classique et médiévale comme recherches stylistiques, troisième « centre de gravité » du présent ouvrage, sont à l'origine de l'essai « *Strutture retoriche in cinque “Orazioni” del Decameron* » qui met en évidence les affinités entre cinq oraisons contenues respectivement dans la préface, dans l'introduction aux première et quatrième journées, dans l'épilogue de la dixième journée et dans la conclusion de l'auteur, soulignant que ces textes, thématiquement et structurellement fidèles à la classification des genres oratoires codifiée par la rhétorique classique, ont en commun l'intention évidente de convaincre le lecteur. Des trois autres essais consacrés à Castiglione, le premier, « *Lettura retorica di due capitoli del Cortegiano* (I, 32 e 33) », analyse les variantes structurelles et rhétoriques entre les deux dernières rédactions des pages dans lesquelles Ludovico da Canossa, répondant à la demande de la duchesse Elisabetta, entend enseigner au courtisan « *il parlare e scriver bene, e sia toscano o come si voglia* ». Par le biais de la confrontation des facéties du second livre du *Cortegiano* (41-96) et l'*excursus* du second livre du *De oratore* de Cicéron, le deuxième essai, « *Imitatio e variatio. Metodologia dell'imitazione nei capitoli sulle facezie nel Cortegiano* », s'efforce dans un premier temps de définir clairement les critères suivis par Castiglione dans l'utilisation plus ou moins fidèle de sa source, afin d'esquisser ensuite les bases d'un système cohérent. Procédant hors des sentiers battus par les critiques qui l'ont précédé, A. Stäuble démontre que le poète de cour a su s'écartier des normes classiques du comique en se servant d'abord d'exemples provenant de sources littéraires ou orales, dotés d'une signification idéologique contemporaine, puis en introduisant trois « *divieti* » concernant respectivement les puissants, Dieu et la femme, insérant ainsi parfaitement le discours de Bernardo Dovizi da Bibbiena dans le contexte social et mondain de son temps. Dans l'article « *L'inno all'Amore nel Cortegiano* (IV,70) », l'examen d'analogies, plus ou moins évidentes entre cet « *ammirevole “poemetto in prosa”* » et des textes similaires appartenant soit à la période classique soit à la tradition biblique, cerne la position privilégiée du discours de Bembo dans l'évolution de la tradition de l'hymne. Inspiré des précieuses leçons d'Eduard Norden dans son essai *Agnostos*

Theos, l'étude minutieuse de l'élaboration de l'hymne pendant les différentes phases rédactionnelles du *Cortegiano* invite à une lecture plurivoque d'un texte emblématique de la civilisation de la Renaissance où convergent harmonieusement tant les traditions gréco-latine et judaïque que la pensée platonico-ficinienne et la foi chrétienne. Dernier maillon reliant la Renaissance à la période classique, le neuvième essai, «Proposte per una tipologia dei personaggi femminili nella commedia rinascimentale. Una ricerca seminariale all'Università di Losanna (con la collaborazione di Roberto Barbone)», texte d'une communication présentée au Congrès sur le théâtre organisé par la Section d'italien de l'Université de Lausanne en 1993 (*Origini della commedia nell'Europa del Cinquecento*), révèle que le répertoire des personnages féminins dans le théâtre de la Renaissance non seulement offre une palette sociologique plus riche et nuancée par rapport à une typologie comparable dans le théâtre romain, mais présente une mosaïque plus complexe et surtout beaucoup plus colorée en variantes psychologiques ; de cette étude systématique et du projet de classification des différents types et fonctions féminins (la mère de famille, la servante, l'entremetteuse, la courtisane, l'épouse malheureuse, etc.) filtrent les trois filons principaux dont est issue la comédie de la Renaissance : l'héritage de Plaute et de Térence, la tradition de la nouvelle (à partir de Boccace surtout), et l'observation attentive de la vie quotidienne.

La prise de conscience de la perception, chez l'homme de la Renaissance, de la rencontre entre civilisation gréco-latine d'une part et civilisation chrétienne et médiévale de l'autre, ainsi que le souvenir nostalgique de cette symbiose à l'origine de la pensée de l'homme moderne, sont incarnés par le vieux professeur La Ciura, protagoniste d'une nouvelle de Tomasi di Lampedusa ; « What potions have I drunk of Siren tears », écrit Shakespeare dans un sonnet que l'auteur sicilien se plaît à citer pour inviter implicitement son lecteur à se mêler à l'univers des trois personnages du récit (un jeune journaliste symbolisant le monde bourgeois, un helléniste raffiné représentant l'aristocratie de l'esprit, une sirène appartenant à la « sorgiva di ogni cultura, di ogni sapienza, di ogni etica »), et à partager ainsi avec lui leurs ambiguïtés et leurs contradictions. En choisissant, dans « *Tempo e spazio in Lighea (La Sirena)* di Tomasi di Lampedusa », de mettre en évidence — en marge d'une représentation mimétique des trois différents plans du récit, celui du quotidien (le présent), celui de l'histoire (les études de littérature grecque), et celui du

mythe (la sirène) —, la double évocation biblique et shakespearienne dont se sert La Ciura pour présenter (« *rivelare* ») sa sirène, A. Stäuble traduit et en même temps résume, dans une perspective strictement littéraire, les deux axes herméneutiques interagissants sur lesquels repose le présent recueil, dédié, à l'occasion du sixième centenaire de la création à Florence de la première chaire universitaire de grec en Europe occidentale, « *a tutti coloro che credono nelle Sirene eterne* (l'expression est empruntée à un vers de D'Annunzio) come elemento determinante dell'identità culturale della nuova Europa ».

Denis FACHARD

ŽUKOVSKAIA Nadežda Petrovna, *Particularités de la variante nationale du français en Suisse (aspect dérivationnel)*¹, Section des langues romanes, Université d'État Lomonosov, Faculté des lettres, Moscou, 1991.

La thèse dont nous donnons ici le compte rendu est consacrée au fonctionnement de la dérivation du français en Suisse.

L'actualité du travail réside dans le fait que, une fois reconnu le droit à l'existence des variantes nationales, il devient indispensable d'étudier les différences entre ces variantes et la langue de la capitale (langue standard). Comme le mécanisme de formation de ces divergences joue un rôle actif dans l'apparition de mots nouveaux, l'aspect dérivateif du lexique se présente comme étant le plus fécond sur le plan de l'interprétation de telles différences.

La variante suisse romande est une des variantes nationales de la langue française multinationale. Le terme de variante nationale désigne des «formes de langue nationale qui ne manifestent pas de divergences structurelles marquées, tout en jouissant d'une autonomie soutenue et présente dans la conscience à l'intérieur des limites de toute communauté nationale²». Dans la littérature linguistique franco-phone les variantes nationales sont étudiées dans le cadre de la différenciation des langues régionales en général, c'est-à-dire qu'elles sont étudiées conjointement aux langues régionales des différentes provinces de France. La seule différence entre les régionalismes de France et les régionalismes de la Francophonie politiquement non-française réside non pas dans les données linguistiques, mais dans l'entourage socio-culturel³.

1. La Rédaction d'*Études de Lettres* a jugé intéressant de faire paraître la traduction de ce résumé de thèse sur le français de Suisse romande, rédigée à Moscou en 1991.

2. G. V. STEPANOV, *Tipologija jazykovykh sostojanij i situacij v stranakh romanskoj reči*, Moskva : Nauka, 1976, p. 100.

3. G. TUAILLON, «Régionalismes de France», *Revue de Linguistique Romane*, t. 42, 165-166 (1978), p. 150.

Bien que les problèmes des langues non-homogènes au niveau national intéressent depuis longtemps les linguistes soviétiques (G.V. Stepanov, A.D. Švejcer, A.I. Domašnjev, E.A. Referovskaja), on trouve peu d'ouvrages consacrés au français dans sa variante suisse. La thèse de N.B. Pavlenko constitue un ouvrage fondamental dans ce domaine, qui a permis de donner une caractérisation générale de cette variante et de dégager les particularités générales de son lexique. Pour le reste on dispose d'études fragmentaires, d'articles isolés (V.G. Gak, M.A. Borodina, A.I. Skrelina, T.G. Sokolova). Même en Suisse, les linguistes du Centre d'étude du Français régional (E. Schüle, F. Vuaillet, P. Knecht) n'ont pas analysé de façon détaillée le problème de la dérivation.

L'objet de la présente étude est formé par les unités dérivées (ou se présentant comme telles) de la variante suisse romande comparées à leurs équivalents dans le français standard.

Le *corpus* de la thèse est constitué par les 600 unités lexicales les plus répandues, compréhensibles dans toute la Suisse Romande indépendamment du canton. Ces unités ont été sélectionnées au moyen d'une étude exhaustive des dictionnaires lexicaux suisses d'usage général. Les sources du corpus ont donc été des éditions lexicographiques contemporaines. Les significations des lexèmes locaux ainsi que leur étymologie ont été vérifiées à l'aide de l'ouvrage de V. Pierrehumbert *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, paru en 1926, qui fait aujourd'hui encore référence en matière de français régional. Nous avons également eu recours aux données du Centre d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'à des informations obtenues auprès de diverses personnes.

La présente thèse se fixe pour *but* la description du lexique suisse romand sur le plan de la dérivation, l'analyse de la justification et des perspectives de la dérivation du français en Suisse romande.

Ce but détermine un certain nombre de tâches à effectuer, notamment :

1) relever les particularités du fonctionnement de la dérivation en Suisse en se fondant sur l'exemple d'unités utilisées sur tout le territoire et appartenant à des registres différents ;

2) mener une analyse dérivationnelle des régionalismes afin de définir les procédés et les modèles les plus productifs ;

3) établir une classification du lexique dérivé suisse romand, constitué de morphèmes dérivatifs et de radicaux français ;

4) élucider les origines de l'apparition de lexèmes ne ressemblant qu'extérieurement à des dérivés ;

5) mettre en évidence les différents éléments influant sur le processus de création verbale en Suisse romande, autrement dit les facteurs intra- et extralinguistiques.

Notre étude des unités lexicales a combiné l'analyse sur le plan synchronique avec des aperçus sur l'histoire de la langue. Nous avons choisi la méthode d'analyse lexicale comparative, l'analyse étymologique ainsi que des éléments de la méthode quantitative. Pour l'analyse du corpus, nous nous sommes servis des données de dictionnaires raisonnés, de dictionnaires étymologiques, de dictionnaires des synonymes, du *Dictionnaire des difficultés de la langue française* ainsi que des résultats d'études consacrées aux questions de la dérivation en français.

La *nouveauté scientifique* de la thèse consiste donc en ce qu'elle confronte, pour la première fois de manière conséquente, le lexique dérivationnel et le lexique... de la Suisse romande avec le lexique du français standard.

C'est la première fois qu'une classification des unités dérivées romandes a été établie et que l'activité de certains procédés et modèles de dérivation française en Suisse a été étudiée.

Nous nous sommes efforcés de montrer les régularités dans l'influence des dialectes locaux sur le choix des procédés et modèles dérivationnels français et sur la fixation de telles ou telles formes d'unités de l'ancien français.

Nous avons montré qu'il est indispensable de recourir au lexique régional contemporain dans la recherche des origines des mots français ; de plus nous avons relevé la complexité de l'entrelacement d'influences diverses dans la formation d'unités régionales.

La *valeur théorique* du présent travail est liée à l'analyse des régularités — au niveau dérivationnel — dans les divergences lexicales entre la variante nationale et la langue du pays de sa diffusion initiale. L'analyse des mécanismes qui complètent le lexique de la variante pour le compte des mots dérivés et de l'évolution de leurs significations prouve, d'une part, son autonomie et permet, d'autre part, de faire quelques pronostics concernant l'avenir de la variante nationale (dans notre cas, le français parlé en Suisse). La méthode présente peut être utilisée pour la description d'autres variantes nationales du français.

La *valeur pratique* de la présente étude consiste dans le fait que ses résultats peuvent être utilisés lors d'un cours sur les contacts linguistiques, la variativité linguistique, la lexicologie, la dérivation, ainsi que dans la pratique de la préparation linguistique de traducteurs et spécialistes envoyés en Suisse. Comme l'analyse de nombreuses uni-

tés suisses romandes permet de mettre en évidence leur lien profond avec les dialectes ainsi qu'avec l'ancien français, les résultats de la thèse peuvent également servir pour un cours sur l'histoire de la langue française dans le cadre de l'enseignement supérieur.

Approbation du travail. Les affirmations principales énoncées dans cette thèse sont présentées dans trois articles englobant un volume de 40 pages.

La thèse est examinée au sein de la section de langues romanes de la faculté des lettres de la MGU.

Structure du travail : la thèse se compose des parties suivantes : introduction, quatre chapitres et conclusion, bibliographie et liste des dictionnaires consultés.

Contenu du travail : L'introduction explique le choix du sujet, son actualité et sa nouveauté scientifique ; elle définit le but, les tâches et l'objet de l'étude.

Le premier chapitre, intitulé « Situation linguistique en Suisse et variante suisse du français » généralise des données déjà acquises sur la variante suisse romande. Un bref aperçu de l'histoire de la Suisse romande (SR dans la suite du travail) a pour but de montrer que pour des raisons historiques le français s'est répandu en SR suivant les mêmes étapes que dans n'importe quelle région éloignée de France.

Étant parlée par 18% de la population, le français est l'une des trois langues officielles. En SR il est la langue administrative, la langue de l'éducation, de la culture et de la communication quotidienne.

Les facteurs suivants ont joué un rôle dans la formation de la variante suisse romande : le morcellement des dialectes locaux (en général franco-provençaux), l'accroissement et l'affaiblissement périodiques de l'influence du français de France, l'influence de l'allemand comme langue véhiculaire. En outre, les Suisses romands, tout en formant une part de la culture linguistique française, vivent sur un autre territoire et appartiennent à un autre État. Tous ces phénomènes ont contribué à la spécificité de la variante nationale en question.

Les régionalismes locaux apparaissent sous différentes formes d'unités lexicales :

- 1) dialectismes, dont l'origine est le substrat sous la forme de parlers locaux (régionaux);
- 2) archaïsmes ;
- 3) dans les zones marginales — emprunts des langues véhiculaires, le plus souvent de l'allemand ;
- 4) néologismes lexicaux et sémantiques.

Notre travail analyse les « helvétismes de bon aloi⁴ », c'est-à-dire tant les lexèmes indispensables au Suisse pour désigner les phénomènes locaux que des mots acceptés traditionnellement en SR, appropriés par leur forme et leur signification, et compréhensibles dans toute la SR, indépendamment du canton.

Le chapitre II, intitulé « Dérivés suisses romands composés à partir de morphèmes du français commun », est consacré à l'analyse d'unités non-existantes en France ou utilisées avec une autre signification, liée aux particularités de la dérivation. L'analyse de lexèmes formés à partir de radicaux et de morphèmes dérivationnels du français commun permet de mieux comprendre la spécificité de la variante suisse du point de vue de la formation et de l'origine des mots. Pour l'analyse, nous avons choisi des lexèmes qui

- 1) démontrent la productivité de différents procédés ou modèles ;
- 2) témoignent des particularités de la dérivation française en SR et des différents facteurs qui interviennent dans la formation d'un dérivé suisse (p. ex. l'influence du substrat, une autre interprétation du modèle, d'autres associations, le parallélisme au mode de penser français, etc.).

Le corpus total des lexèmes est divisé selon les procédés de dérivation :

- 1) suffixation (formation de substantifs et d'adjectifs);
- 2) suffixation, préfixation et parasyntthèse dans la formation des verbes ;
- 3) conversion ;
- 4) dérivation régressive ;
- 5) composition de mots.

À l'intérieur de chacune de ces catégories, les mots sont analysés conformément aux modèles. L'analyse de chaque procédé et modèle concret est précédé d'une vérification de son fonctionnement en France (les données proviennent des travaux de A. Darmstädter, K. Neurop, J. Dubois, L. Gilbert, V.G. Gak, N. M. Stejnberg, etc.). En ce qui concerne la productivité des procédés et des modèles cités, on peut dire que 54 % de tous les substantifs et adjectifs dérivés constituent des dérivés suffixés. Parmi eux, le suffixe le plus productif est *-on* (21%: *béton* (petit nigaud), *mouillon* (humidité)). Ensuite suivent le suffixes *-et / -ette* (15%: *virolet* (petit virage)) et *-er / -ère, -ier / -ière*

4. E. SCHÜLE, « Helvétismes de bon aloi... et autres », *Heimatschutz*, 1 (1979), p. 30.

(15%: *casserolier* (personne chargée de l'entretien des ustensiles d'un restaurant)).

Il faut également ajouter l'élément *-ée* aux formants les plus productifs. Les dérivés comportant ce formant constituent à peu près 22% de tous les substantifs dérivés : *malaisée* (malaise), *lugeée* (charge d'un traîneau). Le plus souvent, cet élément entre dans la composition des dérivés par conversion ; les significations les plus courantes sont, comme en France, celles de « grande quantité », 32% (*écrasée*, *criblée*) et de « punition », 29% (*engueulée*, *secouée*).

Dans la formation de substantifs, on remarque dans la variante SR une préférence pour les substantifs de genre féminin, les lexèmes féminins ne formant pas de paire avec les substantifs correspondants de genre masculin, mais acquérant une signification propre, spécialisée (*poussine*: jeune poulette qui pond des œufs ; *sommelière* serveuse dans un bar). Dans certains cas, il s'agit tout simplement de la substitution d'un genre à l'autre, sans modification sémantique (p. ex. *dédite*) ou directement de la formation d'un néologisme de genre féminin (*repourvue d'un poste*: nomination d'un nouveau titulaire).

Parmi les substantifs composés, le modèle le plus productif se révèle être le modèle verbo-nominal, 35 % de tous les dérivés composés (*traîne-patins*: fainéant). Sont également productives différentes combinaisons d'une préposition et d'un substantif : N + N (*salon-lavoir*: buanderie); N + Prép. + N (*nez-en-l'air*: étourdi); Prép. + N (*à-fond*: nettoyage complet de la maison).

Environ 42% des dérivés verbaux sont des dérivés préfixés et para-synthétiques ; *déneiger*, *s'énuquer* (se briser la nuque), *apigeonner* (prendre par ruse). Le préfixe *re-* ne s'utilise pas seulement dans la fonction de répétition (*j'ai réeu des ennuis*), mais sert également à former des dérivés à signification indépendante et fréquemment incompréhensibles pour un Français : *relaver* (laver la vaisselle), *repourvoir un poste* (y nommer un nouveau titulaire). Une préférence est accordée aux verbes préfixés : *encrotter* (crotter), *décesser* (cesser).

La conversion verbo-nominale constitue environ 30% de tous les dérivés par conversion. Entre la langue standard et la variante SR, on peut souvent observer le mécanisme de convertibilité réciproque :

gercer (faire de petites crevasses),

SR *gerce* (mite), *gercer* (miter)

Fr. *gerce* (1. teigne qui ronge les étoffes, 2. fente dans le bois)

grimper

SR *grimpion* (arriviste), *grimpionner* (chercher à s'élever au-dessus de sa situation).

Une particularité typique de la langue de SR est l'utilisation plus fréquente de l'adjectif converti dans la fonction d'adverbe. Premièrement, le nombre d'adjectifs de ce genre est plus élevé (*Persil lave propre et frais*); deuxièmement, les adjectifs convertis peuvent s'approprier certains traits des adverbes habituels : utilisation devant un participe passé (*Elle a droit fait ça*); fonction de renforcement devant un adjectif (*La chambre est bonne chaude*).

L'utilisation de la préposition dans la fonction d'adverbe et de l'adverbe dans la fonction de préposition est également plus fréquente en SR qu'en France (*Il m'a râpé dessus* (poursuivi) jusqu'à la porte; *Le chien m'est venu contre* (m'a agressé)).

Quelques procédés de dérivation ont vu leur activité diminuer fortement : 82% des lexèmes qui sont des helvétismes de la langue contemporaine figurent déjà dans le dictionnaire de V. Pierrehumbert. En même temps, les unités apparues après 1926 constituent dans les dictionnaires consultés 2%.

C'est le procédé de composition qui produit le plus grand nombre de néologismes — environ 62% de tous les dérivés obtenus par ce moyen : *gris-vert* (militaire suisse), *crible-fumée* (radin). Les noms contemporains suffixés constituent 41% de tous les dérivés suffixés, les dérivés contemporains par conversion environ 20%.

Quant aux différents facteurs qui influencent la formation des dérivés suisses romands, ils sont étudiés lors de l'analyse concrète d'unités lexicales. Sur cette base, nous avons établi une classification des dérivés (voir chap. IV) et une description du lexique suisse romand.

Le chapitre III, intitulé « Le phénomène du trompe-l'œil dans la dérivation en SR », est consacré à l'analyse des régionalismes ressemblant aux lexèmes dérivés du lexique français et formés par divers procédés et selon divers modèles. Dans les unités de ce genre, on peut détacher des morphèmes dérivationnels français (*achoter abriter, darbon taupe*); fréquemment, leur racine évoque aussi des associations avec le français standard (*emmoder, parchet*).

En analysant ces unités, on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles proviennent de dialectes locaux, de l'ancien français, de l'allemand et, plus rarement, de l'italien.

Il nous a semblé intéressant d'élucider les raisons et le mécanisme de l'apparition de tels lexèmes dans la langue régionale et d'étudier leurs particularités. Nous nous sommes également demandé si des lexèmes de ce genre constituaient des faits dus au hasard dans le français de SR ou s'il s'agissait de phénomènes pleinement viables du lexique régional.

En outre, une personne vivant en dehors de la SR et considérant ces lexèmes comme des unités du français standard essayera, après avoir dégagé la racine « française » et l’affixe, de comprendre le sens de l’ensemble, ce qui lui posera souvent problème.

À la fin de l’analyse de ces unités on peut dégager les groupes suivants :

1) La variante suisse romande emprunte souvent directement des mots de l’ancien français ou des mots dialectaux. Parmi les unités de l’ancien français conservées, on peut citer par ex. *bocon* (bouchée — un peu de), *cugnet* (coin métallique — simplet); parmi les mots empruntés directement au patois, p. ex. *boiton* (étable de porcs), *ébriquer* (entraver). Il y a moins d’emprunts d’autres langues : *Schablone* (allem.) — *chablon* (pochoir), *gabbione* (ital.) — *gabion* (petit réduit). Même si on peut dégager dans ces unités des éléments qui coïncident avec les formants français (—on, —et, é—, …), elles ne présentent néanmoins aucun intérêt pour notre étude, puisqu’elles appartiennent au système d’une autre langue.

Pour les lexèmes provenant directement de l’ancien français, bien souvent, seule l’analyse étymologique permet d’établir l’origine française de lexèmes comme p. ex. *toupin* (individu stupide), *papette* (nourriture épaisse ; boue). Leurs racines n’évoquent rien pour le francophone contemporain. Toutefois, on ne peut en général à présent plus déduire la signification des lexèmes dont la racine évoque des associations « françaises » (*enchâtelier* charger plus haut que le bord).

2) Les lexèmes formés à partir d’un mot étranger sans emprunt de l’unité même, p. ex. *endever* (enrager) de l’ancien français *desver* (être fou); *cayon* (jeune porc) du patois *caya* (truie). Il semble que dans ce cas on puisse également — bien qu’avec des réserves — parler de dérivation, parce que les modèles correspondent aux modèles traditionnels français.

3) Les lexèmes formés conformément aux procédés et modèles français à partir de mots régionaux provenant de dialectes et d’autres systèmes linguistiques. On trouve ces unités surtout parmi les « patoisismes » et les lexèmes provenant de l’ancien français : *frouille* (tricherie), *frouillon* (tricheur), *frouiller* (tricher), — *frûyi*, *frûli* dial.; *carronner* (couvrir de carrons), *carron* (carreau d’argile de ciment), — *caron* afr.

Il semble qu’on puisse nommer de tels cas des faits de dérivation française en SR, puisqu’une nouvelle unité est formée à partir d’un lexème français, bien que régional, à l’aide d’un procédé et d’un modèle français.

Particulièrement intéressantes sont

a) les unités qu'on peut qualifier à la fois de dérivés de régionalismes et d'emprunts directs du mot dialectal correspondant : *guillon* (fausset de tonneau), *guille* (fine pointe), *gelō*;

b) les unités provenant à la fois du patois et de l'ancien français : *enchapler* (battre la faux), *chapler* (battre fort) afr., *tchàpya*, *tsàpla*, dial.

Comme le français du Moyen Âge disposait d'une plus grande variété de formes, il n'est pas rare que l'une d'entre elles se soit fixée en France et une autre en SR (ici encore en liaison avec l'existence d'un lexème semblable dans le patois local): variantes d'un mot de l'ancien français

France	SR
<i>héberger</i>	<i>aberger</i>
<i>pute</i>	<i>pouet, -ette</i>
<i>goulée</i>	<i>golée</i>

Un même mot de l'ancien français s'est développé de façon différente des deux côtés de la frontière. Ainsi le lexème *morse*, provenant de *mors*, comporte toutes les significations réparties entre les substantifs français morsure et morceau. La variante suisse romande a su garder la polysémie du mot de l'ancien français, alors qu'en France le lexème n'a gardé qu'une des significations (*éclaffer*). Les « descendants » d'un même mot de l'ancien français ont pu engendrer des deux côtés de la frontière des significations différentes (spécialisées): bénédiction, *Bénichon* (une fête suisse). Il arrive aussi que le lexème de l'ancien français n'ait aucun « descendant » dans la langue standard et se soit conservé dans la langue de la SR (*cugnet*).

On voit ainsi qu'à côté des patois locaux et sous leur influence complémentaire, l'ancien français a servi dans certains cas tout aussi bien de base à la langue de SR qu'au français standard, et ceci non pas en passant par la France, mais directement sur le territoire de la SR.

Du point de vue sémantique, les « trompe-l'œil » évoluent.

Aberger (dictionnaire Pierrehumbert), loger et donner à manger — (dict. contemporains), recevoir à domicile, spécialement dans le cas d'une jeune fille qui accueille chez elle un ami ;

roiller (dict. Pierrehumbert), battre, pleuvoir à verse — (dict. contemporains), pleuvoir à verse ; battre.

Naturellement, les lexèmes provenant de l'ancien français et du patois ne sont intéressants actuellement que dans la mesure où ils peuvent continuer à développer la polysémie d'unités déjà existantes ou bien élargir les familles de mots déjà existantes, comme p. ex. les dérivés de *guille* (*guillon*, *déguiller*, *aguiller*, etc.).

Actuellement, les emprunts qui s'adaptent par la suite et engendrent des dérivés se réalisent à partir de l'allemand ou, plus rarement, de l'italien.

Le chapitre IV, intitulé « Classification des dérivés suisses romands. Lexique suisse romand dans son aspect dérivationnel », résume les données obtenues par l'analyse précédente.

Les groupes fondamentaux de la classification des phénomènes novateurs du lexique suisse romand (dérivés locaux du corpus de français commun) sont les suivants :

A) *Divergents dérivationnels* ou synonymes de lexèmes courants en France :

a) *Dérivés ayant une racine commune avec le mot « français », mais formés par un autre procédé* : SR *brûlon* (affixation), fr. *brûlé* (conversion); SR *empoignée* (conversion), fr. *empoignade* (affixation); SR *empelotonner* (parasyntthèse), fr. *pelotonner, peloter* (affixation, conversion);

b) *Dérivés ayant une racine commune avec le mot « français », mais formés selon un autre modèle* : SR *soûlon*, fr. *soûlard*; SR *minon*, fr. *minet*; SR *reboisage*, fr. *reboisement*;

c) *Dérivés équivalents à un mot « français » de racine différente et de formation différente* : SR *dévaloir*, fr. *vide-ordures*; SR *batouille*, fr. *bavard*; SR *bonne-main*, fr. *pourboire*; SR *répétoler*, fr. *rapporter*.

En outre, il y a des groupes d'unités qui témoignent d'un parallélisme dans les modes de penser français et SR. Aux lexèmes de ce genre se rapportent des mots utilisant :

1) des mots de départ synonymiques, tout en se formant selon des modèles différents (SR *bordier*, fr. *riverain*);

2) mots de départ synonymiques formés selon le même modèle (SR *astiquée*, fr. *frottée*; SR *défraîtement*, fr. *dédommagement*);

3) image commune (SR *nez-en-l'air*, fr. *lève-nez*).

d) *Dérivés désignant des concepts exprimés en France de manière descriptive* : SR *au pair*, fr. jeune suisse allemande vivant dans une famille romande, aidant au ménage afin d'apprendre le français; SR *verrée*, fr. moment d'une rencontre où l'on s'offre à boire, le fait de boire ensemble au café.

Dans ce groupe figurent des mots remplissant des lacunes dans la sphère conceptuelle de la langue française. Ainsi, certaines « cellules de signification » ne sont pas occupées en France. La SR, par contre, a des unités lexicales correspondant à ces concepts (p. ex. *bougillon, champignonneur, lugeon*).

Beaucoup de dérivés ont leur origine dans les besoins de la vie suisse. De tels mots désignent

1) des faits du quotidien local, de la vie spécifique sociale et politique, p. ex.: *contreprojet*, projet que le gouvernement cantonal suisse peut opposer à une initiative afin d'en empêcher l'acceptation par le corps électoral ;

2) Ayant leur origine dans des sphères importantes pour l'habitant de la SR (viticulture, sylviculture, particularités du climat, etc.), ces mots désignent de manière plus concise une action ou un concept (au lieu de le décrire): *bucheronnage*, travail de bûcheron ; *lugée*, glissade faite en luge par divertissement ; *barbue*, plant de vigne avec racines obtenu par marcottage.

B) *Divergents sémantiques*, ou lexèmes qui sont des homonymes de mots courants en France, suite à des particularités des processus dérivationnels :

a) *Dérivés provenant d'une autre signification d'un lexème polysémique du français commun: apprêter*: fr. prendre, s'emparer de ; SR nettoyer ;

b) *Dérivés formés à partir de racines différentes mais présentant des ressemblances* : *bouchère*: fr. femme du boucher (du mot bouc); SR bouton sur la lèvre (du mot bouche);

c) *Dérivés relevant du même modèle mais ayant reçu une autre interprétation*: *bouteiller*: fr. personne occupant une certaine fonction (Grand bouteiller de France); SR dépôt ;

d) *Dérivés formés à partir d'un mot qui est un homonyme du mot «français»*:

SR. *dérocher* (tomber, écrouler), *dérochage* (écroulement);

fr. *dérocher* (décaper un métal), *dérochage* (action de décaper un métal).

En dehors de ces cas de formation « parallèle » de dérivés à partir d'unités homonymiques, on trouve des cas de formation « asymétrique », quand seul l'homonyme suisse engendre un dérivé (qui n'a pas de lien avec la signification « française » du mot de départ):

fr. *caquer* (préparer le poisson pour le mettre en caque)

SR *caquer* (faire caca), *caqueur* (1. individu qui va souvent à la selle ; 2. personne importune).

Dans ce contexte, il faut également mentionner les dérivés formés à partir d'un lexème du français « commun » ayant acquis une signification spécialisée en SR :

fr. *relaver* (laver de nouveau)

SR *relaver* (laver la vaisselle), *relaveur* (plongeur dans un restaurant).

e) *Dérivés qui se sont formés à un autre moment :*

Le lexème « bordier » peut servir d'exemple. En France, on a deux occurrences de ce mot : un substantif formé au XII^e siècle ayant la signification « métayer » et un adjectif formé en 1904 (mer bordière située en bordure d'un océan). L'unité lexicale suisse est apparue après 1926 et signifie « qui habite ou se trouve en bordure d'une voie publique ».

Dans leur aspect pur, les cas cités d'homonymie sont rares. D'habitude, il y a une combinaison de différentes causes.

C) *Divergents sémantiques et dérivationnels*

Des phénomènes novateurs de ce genre se caractérisent par le fait que leur origine se reconnaît et se dégage facilement. Le mode de formation correspond aux règles de la dérivation française. En même temps, la compréhension de tels dérivés est difficile : ils sont formés à partir d'une racine française dotée d'une signification qui a subi une modification de sens.

Ainsi, l'adjectif *bœuf* signifie en France « énorme, étonnant », alors qu'en SR il signifie « bête, stupide ». Le substantif suisse *bœufferie* acquiert ainsi la signification « une lourde bêtise ».

Les lexèmes *maître-fruitier* (fromager), *fruiterie*, *fruitière* (fromagerie), *fruitage* (produits de l'industrie laitière) ne sont pas compréhensibles pour un français, parce qu'ils sont formés à partir de la signification suisse du mot *fruit*.

Il peut y avoir différentes raisons à l'apparition de tels dérivés. À l'origine de la modification sémantique de la racine initiale, il peut y avoir différentes métaphores : « bête comme un bœuf » et « énorme comme un bœuf ». Il peut s'agir d'un transfert métonymique : le lexème *pintier* (cabaretier) est lié à la signification suisse du mot *pinte* (bistro). Une des raisons principales est l'influence du substrat dialectal. Ainsi les formes *frwi*, *fri*, *fre* signifiaient en patois suisse « fromage ». Ceci explique pourquoi il était possible de traiter le mot « français » ressemblant (fruit) comme « fruit de vache » dans la langue régionale. Le substantif *pruneautier* signifie « prunier » (en français), parce qu'en patois on a les formes *primiau*, *premyo* avec la signification « pruneau ».

Notre classification présente des néologismes du SR formés à partir d'un corpus « français ». Toutefois, les unités lexicales choisies ne permettent pas de traiter de manière exhaustive l'originalité du lexique SR dans son aspect dérivationnel. Les dialectismes, les emprunts aux langues véhiculaires ainsi que les archaïsmes en font également partie intégrante (plusieurs de ces phénomènes ont été analysés de façon détaillée dans le chapitre III).

En parlant de dialectismes et d'autres emprunts, il faut souligner encore une fois que, à l'exception des emprunts contemporains provenant directement des patois qui se trouvent, à l'heure actuelle, déjà en voie d'extinction, beaucoup d'unités de ce genre sont en principe productives. Des mots étrangers en SR peuvent engendrer, sans la moindre difficulté, des verbes (le plus souvent); des helvétismes d'origine étrangère peuvent agrandir le nombre de dérivés ou développer la polysémie des dérivés déjà existants.

Si l'on parle d'éléments archaïques, en excluant les archaïsmes provenant directement de l'ancien français ainsi que les archaïsmes-dérivés formés à partir de mots de l'ancien français (dont la racine n'est pas liée à une signification pour le francophone contemporain), il est indispensable d'examiner d'autres types d'archaïsmes.

1) *Archaïsmes sur le plan du contenu*

La signification de ces mots composés correspond au modèle selon lequel ils sont formés. Ils ont conservé la sémantique d'origine alors que leurs homonymes en France ont développé des significations nouvelles. Ainsi, le substantif *planton* continue à être employé en SR dans le sens de «jeune plant destiné au repiquage», alors qu'en France il s'utilise maintenant pour désigner une sentinelle.

2) *Archaïsmes sur le plan de l'expression*

Font partie de ce groupe des lexèmes qui ont sauvégardé leur signification, mais dont la forme a vieilli et a été remplacée par une nouvelle : *pellée – pelletée, plantage – plantation*.

3) *Dérivés formés à partir d'un sens archaïque du mot français*

Le lexème *rogne* avait la signification «querelle» au XVII^e siècle. Au XIX^e, il s'établit en France avec la signification de «colère» qui a engendré ensuite les dérivés *rogner* (rager) et *rognonner* (bougonner). La variante SR a conservé la signification initiale du mot, et le dérivé *rogneux* signifie «querelleur».

4) *Modèles archaïques ou leurs significations*

Le verbe *caluger* (déraper en parlant d'un traîneau), apparu après 1926, utilise le formant prépositif *ca-*, qui a eu, au XIII^e siècle, une connotation péjorative. Le lexème *écolage*, utilisé autrefois dans le sens de «payement pour l'enseignement», s'utilise à l'époque actuelle dans un sens collectif propre au suffixe médiéval.

5) *Lexèmes désuets en France*

L'analyse d'archaïsmes dans le présent travail est indispensable non pas uniquement parce qu'ils ont un aspect composé et sont perçus comme des dérivés. Beaucoup d'entre eux peuvent servir de point de départ pour la formation de régionalismes nouveaux ; en outre, on ne

peut exclure l'apparition ultérieure de dérivés selon des modèles déjà archaïques (*fanfaron*, joueur de fanfare).

Dans la *conclusion* de la thèse, nous dressons le bilan de notre analyse. Le lexique dérivé (ou se présentant comme tel) englobe une grande partie des régionalismes suisse romands. Une partie non négligeable de ce lexique est également couramment utilisé dans les régions de France voisinant avec la Suisse. L'originalité des dérivés est intimement liée à l'influence des dialectes locaux, qui se fait sentir dans le choix de la variante de l'ancien français pour la formation du mot suisse, dans le choix du procédé et du modèle, dans le choix de l'aspect phonétique de la racine, dans la modification sémantique de l'unité française. L'appui fourni par le patois rend possible la fixation de la forme et de l'aspect sémantique du régionalisme. En ce qui concerne la réalisation de possibilités virtuelles de la dérivéion en français, il faut dire que le nombre de dérivés suffixés datant d'après 1926 s'élève à 41%, le nombre de dérivés composés à 62%. Les procédés dérivationnels les plus productifs à l'époque actuelle sont la suffixation des dérivés et la formation de mots composés.

Au niveau sémantique, les facteurs suivants contribuent à la formation de dérivés :

- 1) la signification inhérente au modèle (p. ex. *gravière*);
- 2) la signification résultant d'une dérivation métaphorique (*coquillon*, sorte de boucle, *raisinet*, groseille);
- 3) la signification résultant d'une dérivation métonymique (*cuissettes*, culotte pour le sport).

Une part importante du lexique dérivé se caractérise par sa grande expressivité. On remarque une préférence accordée aux éléments produisant le plus grand effet émotionnel (utilisation du son /j/ dans les dérivés affixés, une préférence accordée au suffixe *-age* par rapport au suffixe *-ement* (*encavage*), au lexème formé à partir d'une racine française par rapport à l'unité provenant du latin (*boulement* d'un compte plutôt que *clôture*), aux formes des adjectifs déverbaux (*enfle*, *trempe*) par rapport aux formes du participe passé.

Du dynamisme propre au lexique SR témoignent les faits suivants :

- 1) l'évolution de la polysémie (*peignette*: peigne fin, *radin*: personne désagréable);
- 2) la formation de séries lexico-sémantiques (*relaver* — *relaveur*, *relavage*; *gypse* — *gypser*, *gypsier*, *gypserie*);
- 3) le changement dans la priorité des significations (*giclée*: 1. petite quantité, 2. *giclement*) ainsi que dans le registre stylistique (*écrasé* : vulg., fam.; *défunter*: fam, neutre).

La variante suisse romande enrichit activement son lexique à l'aide de dérivés locaux provenant tant de racines françaises que de racines d'autres langues. En plus, l'existence de lexèmes correspondant à une expression descriptive en France témoigne de la complémentarité réciproque entre toutes les variantes d'une langue polynationale.

L'importance de l'étude d'unités régionales s'explique encore par le fait qu'elle permet d'élargir les connaissances du lexique français en général.

Une telle analyse peut faire apparaître un « chaînon manquant » dans l'origine inconnue d'un lexème français ; elle peut également aider à établir un lien entre des unités correspondantes dans la langue contemporaine ; elle peut raviver les significations oubliées de certains mots français. Comme certains helvétismes peuvent être à la fois le résultat de la polysémie des procédés dérivationnels et de l'entrelacement de formes de l'ancien français avec des formes dialectales, ils appuient la thèse de la parenté historique des dialectes de France et de SR, l'unité profonde existant entre la langue de diffusion initiale et la variante nationale.

Les positions fondamentales de cette thèse sont discutées dans les publications suivantes :

- « Proniknovenije francuzskogo jazyka v Švejcariju v svjazi s istoriej etoj strany » [L'introduction du français en Suisse en fonction de l'histoire de ce pays], Deponirovano v INION, bibliograficeskij ukazatel', 18.6.1980, N 25575.
- « Nekotoryje osobennosti francuzskogo jazyka v Švejcarii » [Quelques particularités en français de Suisse], V kn. Vyskazyvanija i tekst. Semantičeskije aspekty, IJA AN SSR, MGIMO, 1987, str. 163-72.
- « Jedinstvo francuzskogo jazyka i ego švejcarskogo varijanta na primere slovoobrazovatel'nykh svjazej » [L'unité du français et de sa variante suisse sur l'exemple de la dérivation], V knige Funkcional'no-semanticeskije kategorii teksta (romanistika).— Naučnije trudy MGPIJA im. M. Toreza, 1987, vyp. 296, str. 119-26.

traduit par Eva Antonnikov

